



**Relevé des échanges de la réunion du 24 mars 2010
avec le Préfet de Région Ile de France M. CANEPA et les Syndicats
(CGT : UGFF et URIF ; Solidaires, FSU, FO, UNSA et CFDT)**

Ordre du jour : Réforme de l'administration territoriale de l'Etat en Ile de France.

Le Préfet présente le cadre de cette 1^{er} réunion d'échanges : les projets de réorganisations de l'Administration en Ile de France élaborés dans le cadre de la réforme de l'Etat et du contexte national de la RGPP et de réduction des déficits publics, sont achevés au stade des macro-organigrammes : création des nouvelles directions régionales (et interdépartementales) ainsi qu'au niveau départemental, et les projets immobiliers sont en cours d'achèvement ; Cette première phase étant réalisée fin mars, il était donc opportun d'avoir un échange plus global entre nous pour faire suite aux concertations menées par chaque préfigurateur des directions régionales et interdépartementales.

Deux autres réunions d'échanges seront programmées :

- *une deuxième en juin pour faire un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme qui entre en vigueur au 1^{er} juillet 2010 et pour tracer des perspectives pour la fin de l'année.*
- *Une troisième en décembre pour faire une première évaluation et tirer des enseignements de la réforme et pour évoquer les conditions de fonctionnement des services reconfigurés.*

Il faut retenir de la présentation par le Préfet :

Objectifs :

- renforcement du pilotage des politiques mises en place par l'Etat ;
- organiser la coordination interministérielle.
- mutualisation dans un cadre interne à l'Administration.

4 finalités :

- rendre un service plus intégré, plus lisible et plus reconnu sur l'ensemble des compétences de l'Etat.
- renforcer les services de l'Etat sur les missions prioritaires.
- associer entre elles des cultures différentes.
- éviter des doublons notamment sur les fonctions supports.

Répondre aux spécificités régionales et enjeux particuliers :

Problématique du logement, concilier activité économique et développement durable, développer les infrastructures et la construction publique, s'adapter aux enjeux et perspectives du Grand Paris....)

Pour cela, il faut mettre en place une organisation territoriale de l'Etat en Ile de France **semblable à celle des autres régions** (Finances publiques, culture, santé (regroupement ARS), éducation et Rectorats, concurrence et répression des fraudes (regroupement DIRECTE) ;

Mais il faut aussi créer 5 nouvelles directions régionales spécifiques : DRIHL (hébergement et logement, missions des ex DDE petite couronne et en partie de la DULE+ DRAS et DDAS) avec pilotage régional et action opérationnelle départementale ; **DRIEE** (environnement et énergie des ex DIREN et en partie DRIRE) ; **DRIEA + Unité Territoriale** (ex équipement dont exploitation et entretien route avec intégration de la DIRIF , urbanisme et mise en œuvre du Grand Paris) , **DRCS** (jeunesse et sports , cohésion sociale moins le logement) ; **DRIAF** (agriculture et alimentation des trois départements de la petite couronne).

Les départements de la grande couronne sont constitués des DDI avec les DDT et DDPP.

Les réorganisations régionales et départementales seront toutes calées sur le 1^{er} juillet 2010 pour garder la cohérence d'ensemble contrairement à la date envisagée au départ pour les directions régionales en fin 2010 : **élaboration des projets de services et configuration des nouvelles entités, fiches de postes (bourse d'emplois avec priorité aux agents en place) et plan de formation et d'accompagnement.**

Pour cela ont été mis en place un **comité de pilotage régional** pour organiser les lieux d'échanges et de décisions avec les préfigurateurs et **les tableaux de bord régional de gestion des effectifs avec un guide de la mobilité** et un **plan régional de gestion des ressources humaines.**

Le dialogue social est à poursuivre : réunions des instances de consultations, AG des personnels, séminaires en cours, info services (intranet et extranet.)

Les questions immobilières et des implantations sont en cours de solutions avec des schémas finalisés et une vision stratégique pluriannuelle (réduction des sites , regroupement sur bâtiments existants, réévaluation des mètres carré disponibles (12 mètres carré globalement par agent partie technique et commune comprises), économie de loyers et recettes de cessions des actifs immobiliers, limitations des déplacements...

Les questions des syndicats :

La CGT a été la seule organisation à faire le lien entre les orientations stratégiques de l'Etat en région Ile de France développées dans le rapport CANEPA soumis aux CESR en fin 2009 et l'organisation territoriale de l'Etat sur le territoire qui ne peut pas seulement être analysée à travers les structures des services de l'Administration ; **pour la CGT** c'est la réponse aux besoins des citoyens et des salariés qui doit être le cœur des préoccupations de l'Etat et de son organisation : enjeux des territoires et cohésion sociale , activités de services publics et situation de l'industrie pour apporter des solutions au développement de l'emploi et aux inégalités territoriales et sociales., questions de transports, d'aménagement et du logement....), Cela ne peut être du ressort de la décision unilatérale de l'Etat recentré et autoritaire , concentrant entre ses mains les principales décisions en matière d'aménagement et de transport à travers la société du « Grand Paris » : l'échelon régional de l'Etat doit

respecter les compétences des collectivités et travailler avec elles comme les citoyens eux-mêmes.

La réforme actuelle n'en prend pas le chemin ! Alors que ça devrait être le sens même de l'organisation territoriale de l'Etat et de son adaptation aux exigences des collectivités et citoyens ainsi que des personnels et de leurs conditions de travail (missions et moyens).

Nous sommes en présence de suppressions de milliers d'emplois entraînant dans les services des sous effectifs et surcharge de travail ; il y a un profond désarroi des personnels qui craignent des abandons de missions suite aux découpages des missions avec l'éclatement des ex DDE de la petite couronne ; tout cela participe d'une dégradation sans précédent de la qualité des missions des politiques publiques. Le dialogue social ne peut se résumer aux quelques réunions de services et aux « INFO-SERVICES » de l'administration. Les organismes consultatifs, CTP existants et les représentants élus des personnels issus des regroupements dans les nouvelles directions doivent être réunis.

Il faut répondre aux attentes des personnels qui s'expriment dans les réunions que la CGT organise dans les services : continuité des missions services et respecter les droits et garanties statutaires des agents (parcours professionnels, formation, aucune mobilité forcée, évolution de carrière, et harmonisation des régimes indemnitaires...

Il faut de la transparence dans la gestion des ressources humaines à travers le pôle RH constitué : besoin d'un état des lieux des effectifs et moyens ainsi que de concertation sur les dispositifs envisagés pour gérer les situations des personnels et leurs revendications.

Les autres OS ont exprimées des positions revendicatives, que la CGT partage :

- **Sur le volet GRH** ; respecter les choix des agents et traiter les inégalités et les questions de formation et de reconversion, besoin d'harmonisation des régimes indemnitaires,

Il faut organiser une réunion urgente sur les questions de GRH et sur les fiches d'actions du pôle RH, qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation avec les OS. La mise en place des fiches de postes et de la bourse de postes doit se faire en toute transparence pour les personnels et avec des garanties statutaires.

- **Sur le volet immobilier** ; les craintes des personnels portent sur les lieux d'implantation des nouvelles entités et des m carré alloués par agent.

Les réponses du Préfet :

Sur les politiques publiques : le Gouvernement est responsable des politiques publiques de l'Etat et son organisation territoriale en Ile de France est aussi de sa responsabilité et non pas des autres acteurs économiques et collectivités, citoyens et usagers. L'évaluation qu'on fera fin 2010, sera de nature à répondre si la réforme et l'organisation sont bonnes ou à améliorer. La réforme n'est pas en soi liée à la réduction des effectifs ; de toute façon il y aurait eu des réductions d'effectifs sans réorganisation ; c'est une autre dimension que de prendre en compte les décisions budgétaires, ça ne facilite pas la réforme ! Donc il faut veiller à la suppression des doublons et revoir l'allocation des moyens sur nos missions pour répondre à la complexification des tâches et éviter certaines rétention de missions.

Sur le dialogue social : aller au-delà de l'information diffusée dans les services ; des RdV sont pris aujourd'hui par les préfigurateurs pour rechercher une lisibilité plus globale : plusieurs niveaux de dialogue social sont à articuler avec la dimension de proximité.

Sur l'immobilier : besoin de visibilité sur le démarrage des opérations ; quand des locaux se libèrent c'est pour en accueillir d'autres agents ; des difficultés sont liées à la disponibilité de l'immobilier à Paris notamment pour les deux préfectures et les directions régionales, c'est plus facile dans les départements..

Sur les questions de rémunération et des régimes indemnitaires : cela relève d'un cadrage national.

Sur l'organisation du « Grand Paris » : ce n'est pas une organisation spécifique de l'Etat dédiée au « Grand Paris » mais la prise en compte de la dimension du Grand Paris dans les différentes directions et services opérationnels : activité économique, construction, aménagement et transport.. Deux niveaux doivent s'articuler ; le niveau des Administrations centrales (expertise et moyens) et les niveaux régional/départemental de déclinaison des politiques publiques.

Sur la gestion des ressources humaines : je décide de tenir une réunion spécifique RH dans le courant mai avec les OS et préfigurateurs qui disposeront de leurs micro-organigrammes et projet de services ainsi que pour faire le point sur la mise en place des bourses de poste.

Gérard le Briquer, Fédération Equipement-Environnement pour l'UGFF
Benoît Quilici, Union Régional Ile de France (URIF-CGT)

Dernière minute : invitation à une prochaine réunion d'échanges le vendredi 7 mai 2010.

Bonjour,

je me permets de vous adresser ce message pour vous préciser la date retenue pour la prochaine réunion du groupe d'échange au sein de la préfecture d'Ile-de-France.

Suite à votre demande, et comme s'y est engagé le préfet de région lors de notre rencontre du 24 mars dernier, cette réunion sera entièrement consacrée au sujet des ressources humaines dans le cadre de la réforme en cours.

*En l'occurrence, la date arrêtée, qui tient compte des congés scolaires de Pâques, est **le vendredi 7 mai matin.***

Bien entendu une invitation portant ordre du jour va vous être adressée dans les meilleurs délais, mais je souhaitais néanmoins vous communiquer la date dès maintenant pour vous permettre d'organiser vos agendas en conséquence.

Bien cordialement,

*Clara Bacchetta
Préfecture d'Ile-de-France
SGAR / Pôle RéATE*